

Flash Infos n°26-02

9 avril 2026

www.snapseducation.fr



Le gouvernement sanctionne à nouveau les cadres du sport !



En reconduisant à l'identique des années antérieures les taux de promotion pour les accès aux Hors classe 2026, le Gouvernement fait le choix mécanique de diminuer le nombre des promotions possibles pour les PTP JS. Rien ne justifie cette nouvelle punition collective !

Les taux de promotion 2026 pour l'accès à la hors classe des Professeurs de sport et des Conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ont été publiés vendredi 03 avril au journal officiel. Il s'agit du pourcentage d'agents promus parmi les promouvables. Ces taux ont été maintenus à 13% pour les PS et 17% pour les CTPS, c'est à dire inchangés depuis 2023. Pourtant, l'assiette de « *promouvabilité* » se resserre progressivement. Jusqu'en 2017, étaient promouvables les agents ayant atteint le 7ème échelon de la classe normale. A partir de 2026 ne seront promouvables que les agents ayant atteint le 9ème échelon + 2 ans. Jusqu'en 2017, il y avait environ 1100 PS promouvables chaque année. A partir de 2026, il n'y en aura plus que 400 à 450. Entendons-nous bien : ce n'est pas ici le nombre de PS qui diminue, mais les critères pour être promuable qui se restreignent. Or, appliquer un pourcentage fixe à un contingent qui se resserre aboutit à réduire le nombre de promus. Depuis toujours, les PS étaient environ 80 chaque année à être promus à la hors classe. En 2024, les effets de cette stagnation ont commencé à se faire sentir : il n'y eut que 75 promus. En 2025, cet effet s'est accentué et il n'y eut que 65 promus. Si pour les CTPS ce phénomène est de moindre ampleur, la trajectoire est la même. En 2026, il y aura mécaniquement encore moins de promotions. C'est donc une véritable sanction collective qui nous est infligée !

La ministre voudrait bien...

Notre ministre, son cabinet et la DGRH, sont pleinement conscients de cette situation délétère et injuste. Ils ont œuvré pour que nos taux soient réhaussés. Nous pouvions donc attendre que l'on revienne au taux requis pour atteindre les 80 promotions annuelles de PS dont nous avons toujours bénéficié – 18 pour les CTPS. Cela n'aurait en rien constitué un progrès social ou une aumône, mais juste une mesure d'équité.

Mais Bercy ne veut point !

On nous explique que c'est la faute du ministère des finances et du ministère de la fonction publique. Leur volonté serait de n'accorder aucune revalorisation sans réforme statutaire. En l'occurrence, il ne s'agit pas de revaloriser quoi que soit, mais simplement de mettre fin à la baisse injustifiée du nombre



**Nos missions techniques et pédagogiques sont
essentielles à l'existence d'un ministère d'intervention :
défendons-les !**

de promotions à la hors classe. En s'enfermant dans sa décision, Bercy entérine et amplifie une régression sociale pour les PTP JS. Pourquoi ? Qu'avons-nous fait pour mériter cela ?

En fait, c'est un vaste projet gouvernemental de déclassement des PTP JS qui s'opère. Alors que nos corps ont toujours été alignés sur ceux des enseignants (dont nous sommes issus), l'administration voudrait désormais nous aligner sur les attachés d'administration. L'objectif ? Transformer les CTS en CAS, et les CAS en attachés... Le SNAPS se battra toujours contre un projet aussi mortifère pour nos métiers, notre ministère et le service public que nous délivrons aux acteurs du sport.



Nos missions techniques et pédagogiques sont essentielles à l'existence d'un ministère d'intervention : défendons-les !